



Les exclu(e)s de l'éducation

Fiche ressources

Introduction

En hommage aux millions de personnes privées d'une éducation de qualité pour diverses raisons, la Semaine mondiale d'Action de 2008 sera centrée sur le thème : "Education de qualité pour tous : Mettre fin à l'exclusion maintenant !". Certains enfants n'ont pas accès à l'éducation en raison de leur situation personnelle, par exemple parce qu'ils sont handicapés. Ailleurs, ce sont la pauvreté, l'éthnicité, le sexe, un conflit ou le lieu géographique où ils vivent qui les excluent. Pour d'autres enfin, c'est parce qu'ils sont devenus orphelins ou vulnérables, ou qu'ils sont exploités.

Quelques-uns des problèmes qui affectent certains pays sont exposés ci-dessous dans une liste non exhaustive.

1. EXCLUSION LIEE A UN HANDICAP

Les personnes en situation de handicap ont dans l'ensemble besoin de plus d'aide pour apprendre, et ont souvent besoin d'une assistance spécialisée supplémentaire. Pour l'Etat, ceci se traduit par la nécessité de procurer une assistance appropriée aux personnes en situation de handicap, afin qu'elles puissent maîtriser les compétences de base et développer tout leur potentiel.

Les Etats du monde ont reconnu et noté la nécessité d'offrir des services particuliers aux personnes en situation de handicap en tant que pré-requis pour une véritable intégration dans l'éducation. Il reste cependant beaucoup à faire pour que les personnes en situation de handicap n'en soient pas exclus. Cette reconnaissance est d'une telle importance que plus de 100 pays ont mis au point la Convention internationale relative aux droits des personnes en situation de handicap¹, adoptée le 13 décembre 2006 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le 30 mars 2007, 81 Etats membres et la Communauté européenne ont signé la Convention, rassemblant ainsi le nombre de signatures le plus important jamais obtenu dès le premier jour pour un instrument de protection des droits humains. A ce jour, 118 pays ont signé la Convention, et pourtant sept pays seulement l'ont ratifiée ! A titre d'exemple, **la France a signé la Convention mais ne l'a pas encore ratifiée.**

Ceci souligne l'importance de poursuivre sans relâche le plaidoyer pour s'assurer que les signatures sont suivies d'une ratification. La ratification constitue un pas important, car le pays peut être tenu pour responsable, et doit donc prendre les mesures nécessaires pour mettre en place les dispositions du traité. Le premier objectif de la Convention est d'assurer les mêmes droits humains aux personnes en situation de handicap qu'aux non handicapés.

Les principes généraux de la Convention parlent de non-discrimination, de participation pleine et active, et d'intégration à tous les niveaux de la société. Mais le plus important pour les militants de l'éducation est que la Convention contient des dispositions explicites en matière d'éducation, pouvant constituer la base d'une campagne. L'article 24 de la Convention enjoint aux Etats de garantir aux personnes en situation de handicap l'accès au système éducatif et de s'assurer que les

¹ Retrouver sur ce [lien](#) la Convention internationale relative aux droits des personnes en situation de handicap





enfants en situation de handicap ne sont pas empêchés, en raison de leur handicap, de bénéficier d'une éducation primaire ou secondaire gratuite et de qualité.

On estime que 98 % des enfants en situation de handicap dans le monde ne sont pas scolarisés. Souvent, les équipements scolaires sont inadaptés et les enseignants manquent de formation pour apporter un enseignement adéquat aux élèves en situation de handicap. Un point de départ fondamental serait d'assurer l'accessibilité à toutes les infrastructures scolaires. Il serait souhaitable de mettre en place des approches flexibles et innovantes, comme un accès à l'éducation via Internet, ou par radio pour des pays moins développés. Les systèmes d'éducation pourraient aussi être soutenus par une politique nationale incluant un support budgétaire et précisant clairement l'aide qui sera apportée aux personnes en situation de handicap.

Dans son rapport de 2007 sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour les personnes handicapées, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD²) et les synergies avec d'autres instruments des Nations Unies sur le handicap, le Secrétaire Général de l'ONU a observé que les Etats doivent : « *promouvoir dans les écoles et les communautés, une politique active de sensibilisation au droit des enfants handicapés à une éducation de qualité ; promouvoir l'introduction de programmes scolaires flexibles, et encourager le développement de programmes d'apprentissage précoce correspondant aux besoins des enfants handicapés* ».

2. EXCLUSION LIEE AU SEXE

Objectif Education Pour Tous n°5 : « **Eliminer les disparités entre les sexes** dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 ; en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite. Et **instaurer l'égalité entre les sexes** d'ici 2015. »

Aujourd'hui **72 millions** d'enfants sont exclus de l'éducation dans le monde, et **60 % d'entre eux sont des filles**. Les femmes constituent 60 % de l'ensemble de la population adulte qui ne sait ni lire ni écrire.

Pour résoudre les problèmes d'exclusion, il convient de soulever le problème de la disparité entre les sexes qui reste très présente, en dépit des tentatives qui ont été faites jusqu'à présent pour rééquilibrer cette situation. Il y a pourtant de l'espoir, et dans certains pays le nombre de filles scolarisées a augmenté de manière sensible. Il faut reconnaître aussi qu'en 2005, 59 pays avaient atteint l'objectif d'égalité des sexes au niveau du primaire et du secondaire. Aujourd'hui, la difficulté est non seulement d'augmenter le nombre d'enfants scolarisés, mais aussi de maintenir ces enfants en classe. Il est à souligner que les filles réussissent souvent mieux que les garçons. Au niveau mondial, beaucoup plus de femmes que d'hommes sont inscrites dans des établissements d'enseignement supérieur.

La discrimination basée sur le sexe prend différentes formes mais au niveau de l'éducation, elle se manifeste par un taux d'abandon plus important chez les filles que chez les garçons. A l'âge adulte, le cycle de discrimination contribue aussi à réserver les positions de pouvoir et de décision aux hommes.

L'élévation du niveau d'éducation des filles a une incidence favorable dans de nombreuses sphères de la vie :

- ★ **Les femmes jouent un rôle essentiel dans le bien-être de la famille**, et lorsqu'un pays met en place une éducation égalitaire pour les filles et les garçons :

² Lors de la Déclaration du Millénaire en septembre 2000, les 191 Etats membres de l'ONU se sont engagés à réaliser, d'ici 2015, un ensemble de 8 objectifs de nature à faire avancer le développement et à réduire la pauvreté. Pour plus de détails sur les OMD : cliquez [ici](#).





- ★ **La productivité économique augmente.** D'un point de vue macroéconomique, il a été observé que le développement de l'éducation des femmes a un plus grand effet sur l'offre globale de travail.
- ★ **Les taux de mortalité maternelle et infantile diminuent.**
- ★ **Les perspectives en matière de santé s'améliorent.** Une fille instruite est plus à même de se protéger des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH.
- ★ **Amélioration des perspectives en matière d'éducation des futures générations.** Il a été montré que l'amélioration de l'attention au bien-être des enfants est plus étroitement associée à une élévation du niveau d'éducation de la mère que du père.
- ★ Un autre avantage appréciable de la scolarisation des femmes est son incidence négative, bien attestée, sur les **taux de fécondité**, les effets s'additionnant avec chaque année supplémentaire de scolarisation.

Toutefois, au moins en principe, le monde soutient l'égalité des chances et la réalisation du plein potentiel de chaque être humain. Ceci se manifeste en termes concrets dans plusieurs instruments internationaux garantissant l'égalité entre les sexes.

- ★ **Déclaration universelle des Droits de l'Homme³** (1948) « ... les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».
- ★ **La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes⁴** (1979) définit la discrimination envers les femmes et propose un calendrier d'actions pour y mettre fin.
- ★ En 1993, **la Conférence internationale de Vienne sur les Droits de l'Homme** axée sur l'inégalité des sexes stipulait clairement que : « les droits de la femme sont les droits humains ».

En dépit de ces réglementations internationales, seuls le Danemark, la Finlande, la Suède et la Norvège réalisent une égalité complète des sexes (indicateur sexospécifique du PNUD). Force est de constater que 60 ans après la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les termes de cette déclaration ne signifient rien pour ces deux fillettes et des millions d'autres.

Les changements susceptibles de créer un environnement favorable à l'égalité entre les sexes :

- Mettre en place un environnement favorable à l'apprentissage, avec des **installations tenant compte des besoins des deux sexes**, des procédures et des contenus sensibles au genre, adaptés aux enfants (filles et garçons), et inclusifs.
- Rendre l'enseignement secondaire **gratuit** afin de réduire les disparités entre les sexes
- Assurer un environnement scolaire sûr et non discriminatoire. Permettre aux filles, comme aux garçons, d'accéder facilement à l'école, en assurant la **sécurité des filles** notamment lorsque les écoles sont situées loin de leurs foyers.
- Présence en nombre suffisant d'enseignantes (qui font ainsi office de modèle)
- Offrir une dynamique pédagogique excluant les préjugés sexistes dans les salles de classes, les programmes et manuels scolaires.
- S'intéresser davantage **aux enfants ayant des besoins spécifiques**, et notamment les filles, en vue d'éliminer la double discrimination liée au sexe et au handicap.
- Former les enseignants aux questions relatives à l'égalité entre les sexes.
- Un choix de matières moins déterminé par le sexe dans l'enseignement supérieur.
- Présence d'installations sanitaires de bases, ainsi que de toilettes séparées dans les établissements scolaires.

³ Cliquez [ici](#) pour lire la Déclaration complète.

⁴ Téléchargez [ici](#) la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes en pdf





3. EXCLUSION LIEE AUX CONFLITS

En 1994, le PNUD avait calculé que **4% des sommes dépensées à but militaire par les pays développés auraient suffi pour réaliser l'éducation universelle de base et diminuer de 50 pour cent le taux d'analphabétisme**. Douze ans plus tard, Oxfam, dans son rapport sur les conflits, estimait à environ 300 milliards de dollars le coût des conflits de 23 pays africains depuis 1990 : l'Algérie, l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo (RDC), la République du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, le Sierra Léone, l'Afrique du Sud, le Soudan et l'Ouganda.

Le [rapport](#) Les milliards manquants d'Afrique : les flux d'armes internationaux et le coût des conflits » révèle que l'Afrique dépense 18 milliards de dollars par an dans les conflits, et qu'environ 95 pour cent des armes proviennent de l'extérieur. La somme de 300 milliards correspond au montant de l'aide apportée à l'Afrique durant cette même période. Si cet argent n'avait pas été investi dans les conflits, il aurait pu servir à lutter contre la pauvreté et les maladies, et en particulier les ravages dus à la pandémie du VIH, et aurait également permis de se concentrer sur les besoins en matière d'éducation.

En 1996, la Réunion d'Amman de la mi-décennie de l'UNESCO a consacré l'une de ses tables rondes à « L'éducation en situation d'urgence », et a identifié l'escalade de la violence due entre autres à l'augmentation des tensions ethniques comme l'un des nouveaux défis de l'éducation. Le Forum mondial de l'éducation tenu à Dakar en 2000 a introduit dans le Cadre d'action de Dakar la nécessité pour les initiatives d'EPT de prendre en compte les besoins des enfants et des adultes affectés par des conflits armés.

Toutes ces guerres affectent des millions d'enfants et leurs familles, les obligent à fuir leur foyer et à se déplacer à l'intérieur de leur propre pays, lorsqu'elles ne les forcent pas à se réfugier au-delà des frontières. Selon le Haut Conseil des Réfugiés, et selon un rapport mondial qui estime à 27 millions le nombre de réfugiés et à 30 millions celui de personnes déplacées dans leur propre pays, 80% sont des femmes et des enfants.

Les enfants participent de plus en plus aux guerres en tant que combattants, et les plus exposés à devenir soldats sont issus de familles défavorisées et de milieux marginalisés. Ils sont recrutés arbitrairement dans la rue ou même dans les écoles et les orphelinats, et dans beaucoup de cas, les écoles sont détruites, les enseignants tués ou obligés de fuir, et les enfants forcés de prendre part à des actes ignobles.

Considérons les faits suivants :

- ★ En 2003, plus de la moitié des conflits armés avaient pour combattants des enfants de moins de 15 ans.
- ★ Plus de 5 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés en raison du conflit en République Démocratique du Congo.
- ★ Au Népal, entre janvier et août 2005, plus de 11 800 élèves ont été enlevés dans des écoles de campagne pour être endoctrinés, et faire partie de la milice.
- ★ En Afghanistan, les enseignants les plus qualifiés ont fui. Il reste maintenant moins de 15% d'enseignants professionnellement qualifiés.

Save the Children dans son [rapport](#) (disponible en anglais) de septembre 2006, intitulé « Recruit the Future: Educating Children in War Zones », a révélé que plus de 43 millions d'enfants vivant dans les pays ravagés par la guerre et les conflits armés n'ont aucune chance d'aller à l'école. Cela devrait inciter la communauté internationale à mener des efforts conjoints pour garantir l'accès à l'éducation aux personnes en situation de conflits.

Si on étudie les réponses humanitaires aux conflits, force est de constater que l'éducation en est totalement exclue ; pourtant elle devrait et DOIT être une réponse humanitaire fondamentale, pour la simple raison qu'une telle intervention contribuerait de manière significative à réduire les effets nuisibles des conflits en ouvrant la voie à des développements positifs.





Scolarisations des enfants dans les zones de conflits

Pays	Nombre d'enfants non scolarisés	taux de scolarisation	nombre de fille pour un garçon	Nombres d'élèves par professeur	taux d'alphabétisation des adultes
Irak	540000	87,70%	0,86	21	74,00%
Afghanistan	1590000			65	28,00%
Pakistan	6463000	66,20%	0,73	37	50,00%
Népal	698000	79,20%	0,87	40	49,00%
Myanmar	634000	87,60%	1,02	31	90,00%
Cambodge	48000	97,60%	0,96	55	
Haiti	572000				
Colombie	713000	83,20%	1,01	28	93,00%
Guinée	519000	63,80%	0,84	45	29,00%
Sierra Leone	431000				35,00%
Libéria	142000		0,78		
Cote d'Ivoire	1223000	56,00%	0,8	42	49,00%
Nigeria	8109600	60,10%	0,89	36	
Tchad	657000	56,90%	0,68	69	26,00%
Soudan	2405000	43,00%	0,83	29	61,00%
Erythrée	291000	47,80%	0,85	47	
Ethiopie	3615000	56,30%	0,94	72	48,00%
Somalie	1580000				
Ouganda	1068000			50	67,00%
Rwanda	390000	73,30%	1,04	62	65,00%
Burundi	518000	57,00%	0,89	51	59,00%
RDC	5290000				67,00%
Congo	292000			83	
Angola	533000				
Zimbabwe	429000	81,90%	1,01	39	67,00%

Source: Save the Children

Pour de plus amples informations sur les principes de l'éducation en situation de crise cliquer [ici](#).

4. EXCLUSION LIEE A LA PAUVRETE

Il est impossible de nier le fait que l'insuffisance d'investissements consacrés à l'éducation et au développement des enfants défavorisés se traduit par de mauvais résultats. Les foyers ayant un niveau d'éducation élevé sont moins menacés par la pauvreté. Les enfants issus de milieux pauvres pèsent moins à la naissance, leur risque de mortalité infantile est plus élevé et ils sont en moins bonne santé. Ils ont moins de chances de rester scolarisés et seront moins qualifiés.

Les objectifs éducatifs des écoles des pays pauvres sont plus limités notamment, entre autres, en raison de la multitude des problèmes de ressources – à la fois matérielles et humaines – auxquels elles doivent faire face. Les effets de la pauvreté vont au-delà des simples résultats scolaires. Les enfants pauvres font face à de grandes difficultés : un grand nombre d'entre eux n'ont pas les moyens d'acheter les uniformes ni le matériel scolaire nécessaire comme les cahiers ou les crayons. A cela s'ajoute le manque chronique de personnel et d'aide de la part de leurs familles, généralement démunies elles aussi.

5. EXCLUSION LIEE AU TRAVAIL DES ENFANTS



Source: CME 2008- Tous droits réservés Solidarité Laique- 2008



Dans le monde d'aujourd'hui, le travail des enfants constitue un immense problème bien souvent ignoré. Un enfant est défini par la loi internationale comme une personne âgée de 18 ans ou moins ; cependant les lois nationales peuvent différer dans leur définition. Les enfants travailleurs sont exploités à la fois physiquement et mentalement, et le travail représente un réel obstacle à leur scolarisation. D'autres situations de travail des enfants ne rentrent pas dans cette catégorie, lorsque le travail qui leur est demandé n'affecte ni leur santé, ni leur développement.

Selon l'UNICEF, il y aurait environ **218 millions d'enfants travailleurs entre 5 et 17 ans** dans le monde, sans compter les enfants employés comme domestiques. Ceci signifie que le nombre d'enfants exploités au travail est bien plus élevé que les chiffres officiels, et ceci, malgré le consensus de la communauté internationale qui n'ignore pas cette distorsion des chiffres. Or, l'article 32 de la Convention relative aux droits des enfants stipule que :

« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social ».

Des millions d'enfants sont des travailleurs gagés et deviennent des enfants soldats ou sont intégrés dans des réseaux de prostitution. Dans les pays pauvres, il est courant de voir des enfants dans les rues faisant toutes sortes de petits boulots pour nourrir leur famille sans ressources. Dans la plupart des cas, ils représentent l'unique source de revenus, en particulier dans les foyers où les parents ont disparu ou sont invalides.

On estime que sur les 218 millions d'enfants travailleurs, 126 millions se trouvent dans des situations ou des conditions dangereuses : ils travaillent dans les mines ou dans l'agriculture où ils manipulent des produits chimiques ou utilisent des appareils dangereux. Les millions de filles qui travaillent comme domestiques sont particulièrement sujettes à l'exploitation et aux mauvais traitements. On estime que 1,2 million d'enfants sont soumis au trafic humain, 5,7 millions à la servitude pour dettes ou d'autres formes d'esclavage, 1,8 million à la prostitution ou la pornographie, 300 000 sont pris dans des conflits armés et plus de 500 000 enfants sont impliqués dans d'autres activités illégales.

Selon la Marche mondiale contre le travail des enfants :

- ★ Les estimations régionales montrent que la région Asie Pacifique possède le nombre le plus élevé d'enfants travailleurs avec 127,3 millions d'enfants travailleurs dans le groupe d'âge entre 5 et 14 ans.
- ★ Avec 48 millions d'enfants travailleurs (1 sur 3) l'Afrique subsaharienne a la plus grande concentration d'enfants travailleurs par nombre d'habitants au monde.
- ★ L'Amérique latine et les Caraïbes ont approximativement 17,4 millions d'enfants au travail, et 15% des enfants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord travaillent.
- ★ Avec 2,5 millions d'enfants travailleurs, issus essentiellement de minorités ethniques ou de familles d'immigrés, les pays industrialisés et en cours d'industrialisation ne sont pas immunisés non plus.
- ★ Des millions d'enfants en Inde sont abandonnés par leur famille et mis en esclavage. Avec 12,6 millions d'enfants travailleurs entre 5 et 14 ans, l'Inde a le plus grand nombre d'enfants travailleurs dans le monde.

Pourquoi devrions-nous nous en préoccuper ?

Nous devrions nous en préoccuper car beaucoup de ces enfants font un travail dangereux. La plupart ne réaliseront jamais leur plein développement et leur potentiel en matière d'éducation. Ils rejoindront la masse des travailleurs sans qualification ou resteront sans emploi.

Nous devrions nous en préoccuper car selon la *Marche mondiale contre le travail des enfants*, pour en finir avec le travail des enfants il en coûterait 760 milliards dollars sur une période de 20 ans, alors que les bénéfices en termes d'éducation et de santé sont estimés à de plus de 4 trillions de dollars. Il est évident que les avantages surpassent les coûts dans un rapport de 6 à 1, sans mentionner les bénéfices sociaux qui eux ne sont pas quantifiables.





75 enfants libérés en Inde !

Le 1er novembre 2007, à New Delhi la capitale indienne, Bachpan Bachau Andolan (BBA), une ONG de défense des droits des enfants, a délivré 75 enfants travailleurs d'un atelier de fabrication de vêtements. Issus pour la plupart de villages reculés, ils étaient passés par des filières de trafic humain pour être vendus et exploités. Mis à part quelques garçons plus âgés qui gagnaient environ 1,25 dollars par semaine, aucun de ces enfants n'était payé pour son travail.

Le fondateur de BBA et président de la Marche mondiale contre le travail des enfants Kailash Satyarthi a déclaré : « Il faut que les autorités poursuivent les employeurs et les trafiquants, mais elles doivent également réinsérer les enfants et leurs familles ».

6. LES ENFANTS SANS EDUCATION DEVIENNENT DES ADULTES ANALPHABETES

La question de l'alphabétisation des adultes est souvent délaissée au profit de celle de l'éducation des enfants. Pourtant l'Education pour tous le dit bien : elle est pour tous ! Aider les adultes à apprendre à lire et à écrire contribuera à l'éducation de tous les enfants, car des adultes éduqués sont plus enclins à vouloir instruire leurs enfants.

La société paie un prix élevé pour les millions d'adultes ne sachant ni lire ni écrire ni résoudre des problèmes mathématiques simples et qui ne peuvent intégrer des informations de manière efficace afin de réaliser leur potentiel. Ces effets se ressentent partout autour de nous : dans les pays riches, cette situation pèse sur les systèmes de protection sociale, et crée un cercle vicieux d'enfants nés de parents analphabètes et qui sans doute auront peu de chances de réussir. Dans les pays pauvres, cela se traduit par des millions de chômeurs et d'enfants travailleurs, et cela crée toute une cohorte de problèmes sociaux et de santé.

Pourtant aucun investissement majeur n'est consacré aux programmes d'alphabétisation pour les adultes. Selon [l'étude](#) « Corriger une injustice – Une base de référence pour l'alphabétisation des adultes » (CME 2005), près de 774 millions d'adultes ne savent ni lire ni écrire. La plupart vivent dans une extrême pauvreté ; quasiment les deux tiers sont des femmes et presque une personne sur cinq est âgée entre 15 et 24 ans.

La CME croit en 5 raisons incontestables qui devraient amener les gouvernements et les donateurs à investir dans l'alphabétisation des adultes :

- ★ L'alphabétisation est essentielle pour réduire l'inégalité des sexes.
- ★ Elle est primordiale pour un développement sain et pour l'éducation des enfants et en particulier les filles.
- ★ Elle est vitale pour le développement humain et économique.
- ★ Elle est cruciale dans la lutte contre le VIH et le sida.
- ★ Les programmes d'alphabétisation des adultes donnent des résultats.

7. ORPHELINS ET ENFANTS VULNERABLES

Les enfants orphelins et vulnérables (EOV) ont plus de risques d'obtenir des résultats négatifs que les autres enfants. Selon le programme ONUSIDA, près de 40 millions de personnes vivent actuellement avec le VIH/sida, dont 2,2 millions d'enfants de moins de 15 ans. L'Afrique subsaharienne reste la région la plus affectée avec 25,4 millions de personnes atteintes du VIH/sida. Selon des estimations de fin 2004 de l'ONUSIDA, l'UNICEF et d'USAID, 15 millions d'enfants de moins de 18 ans ont perdu l'un ou les deux de leurs parents des suites du sida, et la majorité (82%) vit en Afrique subsaharienne.





Le virus ne touche pas uniquement les orphelins du sida, mais aussi les enfants qui vivent dans des foyers, ceux qui manquent d'éducation et de ressource ou qui vivent dans des zones à fort taux de prévalence du VIH.

Les orphelins sont parfois obligés de quitter l'école pour commencer à travailler, ils souffrent de dépression ou de sentiments de colère, ou adoptent des comportements à risques qui les rendent plus vulnérables au virus. Les enfants vivant en foyer ou dans des orphelinats sont confrontés à une diminution de qualité et de quantité en matière de nourriture, d'éducation, d'amour et d'encouragements, et sont exposés à la stigmatisation. Les enfants vivant dans des familles pauvres, avec un ou plusieurs parents malades, souffrent également des conséquences de la maladie, car l'argent du ménage est englouti par les soins médicaux, ce qui laisse peu de moyens pour l'éducation, la nourriture, etc.

Les pays ayant une importante population d'orphelins devront peut-être faire face à toute une série de problèmes, tels que l'augmentation du nombre d'enfants travailleurs, de la prostitution, des enfants vivant dans les rues, de la criminalité, des milices et organisations terroristes, ainsi qu'une multiplication du nombre de travailleurs non éduqués et de la main-d'œuvre non qualifiée.

Les enfants des rues

L'UNICEF estime à environ **100 millions le nombre d'enfants vivant dans la rue**. Les rapports sur les pays les plus touchés par ce problème montrent une augmentation importante du nombre d'enfants vivant dans la rue. À Tegucigalpa, la capitale du Honduras, on peut multiplier le chiffre par 8 durant ces 10 dernières années. À Blantyre au Malawi, le nombre d'enfants vivant dans la rue a augmenté de 150 pour cent depuis 2002. Il y a 40 nouveaux enfants dans la rue par mois. Le Kenya vit l'explosion d'une population d'enfants des rues, impliquée dans des délits mineurs.

L'exploitation liée au genre

Le développement rapide du VIH/sida est alimenté par l'inégalité entre les sexes. Comme les filles tendent à être moins éduquées que les garçons, elles sont plus vulnérables en matière de protection sexuelle. Une enquête de l'ONUSIDA révèle que sur 2 millions de personnes dans l'industrie du sexe en Inde, 20% ont moins de 15 ans et près de 50% moins de 18 ans.

8. MINORITES ETHNIQUES

La discrimination basée sur les origines ethniques ou sociales est source d'injustice sociale et d'exclusion. Elle constitue un déni majeur des principes d'égalité des chances défendus en théorie par la communauté mondiale, et pourtant les inégalités ethniques restent extrêmement préoccupantes.

Selon l'UNESCO, les minorités ethniques, notamment les populations indigènes, ont toujours été, à travers l'histoire et dans le monde, les couches sociales les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus exclues. Elles ont subi de sérieuses discriminations s'agissant de leurs droits fondamentaux à leur propriété ancestrale, leur langue et leur culture, mais aussi en matière d'accès aux services sociaux de santé et d'éducation.

En Inde par exemple, plus de 165 millions de personnes sont considérées comme 'intouchables', marquées à la naissance par le système des castes qui les considère impures et comme des sous-hommes. Selon le [rapport](#) de Human Rights Watch, intitulé « Inde : l'apartheid caché de la discrimination envers les intouchables » (2007), le gouvernement indien a participé au maintien d'un système de ségrégation sociale et économique à tous les niveaux de la vie, y compris celui de l'éducation. Les intouchables (Dalits) sont privés d'accès à l'éducation, à la fois parce que leur salaire est gagé pour rembourser les dettes transmises de génération en génération et parce qu'ils sont relégués aux emplois les plus bas. Ils vivent dans la peur d'humiliations publiques, la peur d'être battus et violés en toute impunité.

En 2003, une conférence internationale des Dalits à Vancouver au Canada révélait que près de 95% de la population analphabète en Inde était constituée de Dalits. Et ceci malgré la suppression de la notion d'« intouchabilité » depuis l'adoption par l'Inde de la Constitution de 1950. Les enfants Dalits rencontrent des obstacles en matière d'accès à l'éducation. Ils doivent s'asseoir au





fond de la classe et subissent de constantes agressions verbales et physiques de la part des enseignants et des étudiants. « *Les effets de ces comportements abusifs se traduisent par un niveau médiocre d'alphabétisation et un taux d'abandon important chez les Dalits* », fait observer le rapport de Human Rights Watch.

En Australie, les aborigènes et les habitants des îles Torres Strait ont été reconnus comme étant désavantagés en matière d'éducation, principalement en raison de l'ancienne politique nationale d'exclusion envers ces groupes.

Au Chili, les enfants indigènes ont de moins bons résultats à l'école que leurs pairs avec en plus des disparités marquées entre filles et garçons (UNESCO). De manière similaire, en Roumanie, les enfants appartenant à la communauté des Roms ont un accès limité à l'éducation, principalement les filles en raison des mentalités traditionnelles de ces communautés concernant le statut des femmes. Les filles Roms abandonnent l'école avant les garçons à cause des responsabilités importantes qu'elles assument dans leur foyer et envers la famille.

En 2004, un séminaire tenu conjointement à Paris (France) par l'UNESCO et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a traité des problèmes liés à la qualité de l'éducation, en les illustrant par des exemples montrant l'accès limité à l'éducation de ces groupes. Il est apparu que la réalisation des droits à l'éducation des populations indigènes dans le monde était principalement freinée par la discrimination et la xénophobie.

En 2003, à l'occasion de sa table ronde ministérielle sur la qualité de l'éducation, l'UNESCO remarquait que l'éducation de qualité, en particulier au sein de la population indigène, était l'objectif le plus vague des objectifs de Dakar, et que les gouvernements devaient trouver des solutions pour répondre à la diversité des besoins d'accès à l'éducation des populations indigènes.

9. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les infrastructures et les services d'aide sociale ne se trouvent pas partout. Dans les régions reculées ou les campagnes, l'accès à l'éducation peut représenter une grande difficulté, car les enfants doivent souvent parcourir de longues distances pour se rendre à l'école la plus proche. Ces distances sont un paramètre déterminant dans la poursuite des études au delà de l'éducation primaire car elles sont de plus en plus importantes. Les communautés rurales vivent souvent dans des conditions de grand dénuement. L'UNESCO estime que les trois quarts des pauvres dans le monde, dont la majorité sont des femmes, vivent à la campagne. Manque d'accès dans les écoles, abandon précoce des élèves, adultes analphabètes et inégalité des genres en matière d'éducation, tout ces aspects sont particulièrement amplifiés en zones rurales.

Il est urgent de redresser ces disparités en matière de développement éducationnel et de qualité d'enseignement et d'apprentissage entre les villes et les campagnes. Il va sans dire que l'éducation est une arme puissante dans le combat contre la pauvreté dans les campagnes, et il incombe à tous les gouvernements dans le monde de placer le développement rural en tête des priorités. Si elles sont éduquées, les populations rurales seront mieux préparées à prendre les bonnes décisions pour leur vie et pour leur communauté. Cela exige une aide ciblée des pays riches et une utilisation sensée de ces ressources par les pays destinataires.



Solidarité Laïque vous propose son opération
d'éducation à la citoyenneté et aux Droits de l'Enfant
« **Ouvrez vos mains** »

Réalisée en collaboration avec la chanteuse Dominique Dimey.
Retrouver des informations et des ressources pédagogiques
sur le [site](#) consacré à l'opération.

